Jean Jouzel et Jean-Claude Pierre à Morlaix, pour une conférence sur les changements climatiques

Jean Jouzel*, climatologue et co-président du GIEC qui a obtenu le prix Nobel de la paix, et Jean-Claude Pierre, porte-parole du réseau Cohérence, sont invités jeudi 15 janvier, à Saint Martin des Champs, lors d'une conférence intitulée: *Notre climat, et si on en parlait ?*. Organisé par Morlaix Communauté, en partenariat avec l'association Bretagne Durable et Solidaire dans le cadre du Leader européen, l'événement aura lieu à l'Espace du Roudour, à 20h30. En tant que spécialiste du climat, Jean Jouzel apportera ses connaissances scientifiques pour analyser les conséquences du réchauffement global. Quant à Jean-Claude Pierre, il évoquera les impacts du dérèglement climatique sur la Bretagne et sa biodiversité. La conférence sera animée par Laurence Mermet, de l'association Bretagne Durable et Solidaire.

« Morlaix Communauté s'est engagée dans la réduction des énergies fossiles »

La conférence s'inscrit dans la volonté politique de développement durable de Morlaix Communauté, à travers notamment le *plan climat énergie territorial*. *« Morlaix Communauté s'est engagée dans la réduction des énergies fossiles, par le biais de la diminution des consommations énergétiques,* rapporte Jean-Luc Fichet, président de Morlaix Communauté. *Nous concentrons nos efforts notamment sur l'isolation des bâtiments et l'utilisation de dispositifs moins énergivores ».* Le président souligne également l'aide au développement de l'agriculture biologique et les aides aux associations de protection de l'environnement. Mais la volonté

est aussi économique : *« Les secteurs porteurs d'emplois à moyen et long terme sont ceux qui incluent le développement durable et l'écologie »*, ajoute Jean-Luc Fichet. Morlaix Communauté s'est également engagée dans l'éducation au développement durable auprès des enfants, en partenariat avec les établissements scolaires. Des ateliers mis en place par les écoles, avec le CPIE, seront visibles au Roudour dès 14h et Jean Jouzel rencontrera 190 élèves, de 15h30 à 16h.

« La question de la protection de l'environnement s'inscrit dans un mouvement de transitions qui est déjà bien engagé et la question du partage des richesses ne peut pas s'en soustraire. »

Ancien membre du CESER, Jean-Claude Pierre est cofondateur de l'association Eau et rivières de Bretagne, de l'association Nature et Culture ainsi que de l'Institut de Silfiac. Il est porte-parole du réseau Cohérence. En amont de son intervention, il nous a accordé un entretien:

– Quelles seront les conséquences du réchauffement climatique sur la Bretagne?

« Les principaux impacts se verront surtout sur l'eau et les sols. Les océans se réchauffent, augmentant leur évaporation et donc le taux d'humidité dans l'atmosphère. Cela a pour conséquence d'entraîner des phénomènes météorologiques de plus en plus brutaux et en plus grand nombre. Ces phénomènes entraînent l'érosion des sols : la terre descend des collines et se retrouve dans les estuaires – nurseries de la mer -, qui s'envasent. Aussi, des innondations sont à prévoir dans ces zones, avec l'augmentation du niveau de la mer. La Bretagne est particulièrement vulnérable à ce type de phénomène, au vu du nombre de villes situées dans les estuaires et sur le littroal. Mais il ne s'agit pas seulement d'un problème de

climat, car nous sommes aussi confrontés au problème de l'érosion, et de la perte de biodiversité. La vie sur terre est un processus très complexe, où tout se tient et aujourd'hui les espèces disparaissent à une vitesse fulgurante. Il s'agit d'un phénomène sans précédent, qui est pourtant moins médiatisé que le réchauffement climatique. »

– Quelle doit être la place des acteurs locaux, politiques et des citoyens, dans la lutte contre le réchauffement climatique ?

« Il est clair que le travail et les prises de décisions des dirigeants ne suffiront pas à endiguer le phénomène. Il faut que les citoyens participent à ce changement. Les associations vont devoir mobiliser leurs énergies et se mettre en réseau pour être efficaces dans leurs actions et peser sur la sphère politique. Enfin, l'opinion publique doit être motivée, de façon à influencer les décisions politiques mais aussi pour entrer dans un mouvement de transitions sociétales. »

– Quelles actions sont à envisager en priorité ?

« La Bretagne dispose d'un potentiel d'énergies renouvelables qu'il faut développer. Il s'agit notamment de la biomasse importante sur le territoire mais aussi de l'énergie du vent et des courants marins. La question est également de savoir à qui appartiennent les dispositifs de production d'énergie, si ce sont des multinationales ou bien des collectifs de citoyens. La question de la protection de l'environnement s'inscrit dans un mouvement de transition qui est déjà bien engagé et le partage des richesses ne peut pas s'en soustraire. Il y a un travail pédagogique colossal à réaliser pour changer notre manière de produire et de consommer. »

*

Né en 1947 à Janzé, en Ille-et-Vilaine, dans une famille d'agriculteurs, Jean Jouzel s'est imposé comme l'une des principales figures Françaises de la lutte internationale contre la dérive climatique. Après des études en classe préparatoire maths sup et maths spé à Rennes, il s'inscrit à l'école supérieure de chimie de Lyon, où il décroche un diplôme d'ingénieur. Il poursuit avec une thèse sur la formation des grêlons et obtient un doctorat ès-science. Sa carrière de scientifique porte sur la reconstitution des grands changements climatiques à partir de l'analyse de glaces de l'Antarctique et du Groenland, dantant de plusieurs milliers d'années. Ainsi, la connaissance des climats du passé permet de rendre compte du climat actuel et de mieux appréhender les climats futurs. Le scienctifique est découvert par le grand public pour son rôle au sein du GIEC : il en est expert depuis 1994 et vice-président depuis 2002. Jean Jouzel a reçu de nombreuses distinctions scientifiques, dont la médaille d'or du CNRS, plus haute distinction scientifique française. Il devient prix Nobel de la paix (avec le GIEC) en 2007, au titre de lanceur d'alerte sur l'urgence climatique.